

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7301024701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7301024701>

Cette annonce a été mise en ligne le **24 août 2022** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**



FDVB

Société par actions simplifiée
au capital de 271 000 euros

Siège social : 2 rue de la Roberderie
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée conclu le 22 juillet 2022 à CHATEAU- GONTIER-SUR-MAYENNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FDVB

Siège : 2 rue de la Roberderie, 53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 271 000 euros

Objet :

L'acquisition, la création, la gestion et la cession, par voie de souscription, apport, achat, échange ou autrement, de tous titres sociaux dans toutes sociétés ;

La création, l'achat, la vente, la licence et plus généralement toutes formes de commercialisation de marques, brevets, modèles, savoir-faire, franchise et tout

objet relevant de la propriété industrielle et artistique. La promotion et le développement de toutes enseignes, réseaux de distribution intégrée, en franchise, concession, licence de marque, ou par tout autre moyen ;

L'acquisition, y compris en vue de la revente (activité de marchand de biens), la location, la gestion, la construction, l'administration ou autrement de tous biens immobiliers ;

L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ;

L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession de tout compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de FCPI ou OPCV, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Antoine PORCHER, demeurant 3 Rue Grès - AZE, 53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Laval (53).

POUR AVIS
Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

